

Rapport de la mission de préfiguration sur la généralisation au plus grand nombre de nos concitoyens, de la formation aux gestes qui sauvent

20/04/2017

Ce rapport est composé de six parties. La première porte la définition des « gestes qui sauvent » en recensant l'offre actuelle de formation. La deuxième et la troisième reviennent sur l'objectif « 80% de la population formée », via une formation en masse et en continu. La quatrième évoque les moyens humains et financiers nécessaires et la cinquième les points de vigilance à garder en tête. Enfin, la sixième partie défend l'instauration d'une loi du « Bon Samaritain » afin de protéger les citoyens qui interviennent auprès de victimes de toute poursuite judiciaire.